
Invitation presse

12 octobre 2016

En quoi consiste le suivi médical d'une équipe cycliste professionnelle ?

Pour pratiquer une activité sportive au sein d'un club ou d'une fédération, il est obligatoire qu'un avis médical soit donné. Le plus souvent, pour les sportifs amateurs, un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du sport » suffit. Pour les sportifs inscrits ou voulant s'inscrire sur la liste des sportifs de haut niveau ou sur la liste des sportifs Espoirs, la surveillance médicale obligatoire est nettement plus complète. Parmi les examens à réaliser figurent une échocardiographie, un électrocardiogramme de repos et une épreuve d'effort d'intensité maximale couplée, le cas échéant, à la mesure des échanges gazeux et à des épreuves fonctionnelles respiratoires.

Au sein d'un plateau technique pluridisciplinaire, le service d'explorations fonctionnelles du Pôle cœur-poumons du CHRU de Besançon dédie trois demi-journées par semaine au suivi médical des sportifs. Médecins du sport, cardiologues, pneumologues et infirmiers accueillent les sportifs de tous niveaux dans le cadre de l'optimisation de la performance comme les sujets sédentaires qui souhaitent « se remettre au sport » en toute sécurité.

Du 17 au 23 octobre, l'équipe médicale du service d'explorations fonctionnelles réalisera le suivi médical de l'ensemble de la prestigieuse équipe cycliste professionnelle de la Française des Jeux (FDJ).

Le professeur Bruno Degano, chef du service, a le plaisir de vous convier en présence de membres de la FDJ, le 17 octobre à partir de 16h00 pour découvrir comment sont réalisés les différents examens. Arthur Vichot, champion de France en titre et membre de l'équipe FDJ, sera présent au rendez-vous.

Lundi 17 octobre 2016 à partir de 16h30
Hopital Jean Minjoz – Bâtiment orange (Pôle cœur poumon)
Service d'explorations fonctionnelles

Contact presse :
Sophie Muraccioli,
Chargée de communication
Tél. 03 81 21 86 26